## DÉCLARATION D'ACCIDENT A ADRESSER DANS LES 5 JOURS DE SA SURVENANCE

(établie par le blessé, elle doit être contresignée par le responsable du club)
LES ZONES SUIVIES D'UNE (*) SONT A REMPLIR OBLIGATOIREMENT
IDENTIFICATION DU CLUB D'APPARTENANCE DU BLESSÉ (*)
NOM ET ADRESSE DU CLUB (*) : $\qquad$

ADRESSE DU CORRESPONDANT (*) :
TÉLÉPHONE: $\llcorner$,
CODE POSTAL: $\qquad$ VILLE : $\qquad$
CE CLUB EST-IL AFFILIÉ AUPRÈS (*) - D'UNE LIGUE $\square$ OUI $\square$ NON (si oui préciser laquelle) : $\qquad$

- D'UNE FÉDÉRATION $\square$ OUI $\square$ NON (si oui préciser laquelle): $\qquad$
(joindre impérativement copie de la licence en cours)
CE CLUB EST-IL ADHÉRENT DIRECT DE LA MUTUELLE (*) (si oui indiquer le $\mathbf{N}^{\circ}$ de contrat) $\qquad$
OUI NON

LE BLESSÉ EST-IL BÉNÉFICIAIRE DE GARANTIES COMPLÉMENTAIRES DE TYPE SPORMUT OU AUTRE (*) :
$\square$ oul NON
Si oui : Nom et Numéro du contrat : $\qquad$



PROFESSION DU BLESSÉ : $\qquad$
Nom et adresse de l'employeur ou de l'établissement scolaire ou universitaire :
RÉGIME DE PRÉVOYANCE OBLIGATOIRE (*) :
Le blessé est-il ASSURÉ SOCIAL $\square$ TRAVAILLEUR INDÉPENDANT OU COMMERÇANT $\square$
AUTRE $\square$ : $\qquad$ $\mathrm{N}^{\circ}$ d'immatriculation :
NON ASSURÉ SOCIAL $\square$ (préciser la raison)
RÉGIME DE PRÉVOYANCE COMPLÉMENTAIRE (*): $\square$ OUI $\square$ NON
Nom de cette mutuelle ou organisme assureur : __ No de Contrat : $\qquad$
Adresse de la mutuelle ou organisme assureur : $\qquad$


```
CIRCONSTANCES EXACTES DE L'ACCIDENT (*) :
```

$\qquad$

NOM DE LA COMPÉTITION ET DES CLUBS EN PRÉSENCE (*): $\qquad$

Nom et adresse du premier témoin ( ${ }^{*}$ ) : $\qquad$ Signature :

Nom et adresse du second témoin : $\qquad$ Signature :

Noms et adresses des autres personnes impliquées dans l'accident: $\qquad$
$\qquad$
A-t-il été établi un procès verbal ou tout autre rapport par les autorités locales, précisant les circonstances de l'accident? OUI NON

Dans l'affirmative, en communiquer les coordonnées:

Le blessé a-t-il été hospitalisé :OUI $\square$ NON

JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN CERTIFICAT MÉDICAL ÉTABLI PAR LE MÉDECIN CONSULTÉ LE JOUR DE L'ACCIDENT. CE DOCUMENT, A ADRESSER SOUS PLI CONFIDENTIEL A L'ATTENTION DU MÉDECIN CONSEIL DE LA M.D.S., DEVRA COMPORTER LES MENTIONS SUIVANTES (*) :

- DATE DE L'EXAMEN MÉDICAL,
- DATE DE L'ACCIDENT,
- NATURE ET SIÈGE DES BLESSURES,
- DURÉE DE L'INCAPACITÉ SPORTIVE MINIMUM,
- DURÉE DE L'ARRÊT DE TRAVAIL, S'IL Y A LIEU.

EN CAS DE BRIS DE LUNETTES OU DE PERTE DE LENTILLES, IL CONVIENDRA DE JOINDRE LA CONFIRMATION MÉDICALE DU PORT OBLIGATOIRE DES LUNETTES OU LENTILLES PENDANT LES ACTIVITÉS SPORTIVES.

S'IL NE S'AGIT PAS DU bLESSÉ NOM ET ADRESSE DE LA PERSONNE QUI DOIT RECEVOIR L'ACCUSÉ DE RÉCEPTION :

 Ville $\mid$ Bureau distributeur : $L$

Fait à $\qquad$ le $\qquad$
Signature du Blessé :
Signature du correspondant et cachet du club :

